



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Programme de prévention des déchets



Commun aux actions de Trivalis

Objectifs :

- La promotion d'actions ciblées avec les entreprises et le monde associatif pour développer une économie circulaire construite avec les acteurs du territoire.
- Réduction de 10 % des déchets de 2020 par rapport à 2010 tout en maintenant un taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés de 60 % et en réduisant de 30 % le tonnage enfouis.
- Mettre en place des outils de suivis et d'analyses efficaces et pertinents pour mesurer l'impact des actions et les améliorer si besoin.

Historique :

Trivalis est le syndicat de traitement des déchets regroupant l'ensemble des communes, Communautés de Communes ou syndicats en charge de la collecte en Vendée. Il est en charge de trouver des solutions de traitement pour les déchets issus des ménages de Vendée collectés par des collectivités adhérentes. Il a été reconnu lauréat de l'appel à projet ZDZG (Zéro Déchet Zéro Gaspillage) de 2015, ce qui l'engage dans un programme global en matière de prévention de réduction des déchets et de recyclage des déchets des ménages avec une ouverture sur les déchets des entreprises. C'est un programme sur trois ans qui s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées depuis la création de Trivalis en 2003. L'objectif étant que les Vendéens et les touristes génèrent moins de déchets. Il recycle, valorise et développe des synergies entre les entreprises du secteur.

Lieu : Vendée (85)

Actions mises en place :

Le programme de prévention des déchets s'est concrétisé de 2010 à 2014, par un programme local de prévention soutenu financièrement par l'ADEME. Ils sont toujours dans cette démarche grâce à l'appel à projet ZDZG et un Contrat Objectif Déchets économie circulaire de l'ADEME.

Programme de prévention des déchets

- La volonté de développer sur le territoire la tarification incitative pour les ordures ménagères c'est-à-dire que les habitants payent en fonction du nombre de fois où ils sortent leurs poubelles. Ce qui impulse une réflexion au niveau des habitants. Ils prennent conscience de l'importance de faire du compost, d'avoir des poules, de faire attention à leurs achats, de cuisiner les restes, de savoir les quantités de déchets qu'ils génèrent et donc de mettre en place des actions pour les réduire.
- Le contrôle d'accès en déchetterie, les habitants ont un nombre de passages limités dans les déchetteries de Vendée. S'ils ne peuvent plus déposer les objets à la déchetterie, ils vont prendre conscience de la valeur de l'objet et ainsi essayer de les réparer.
- Des supports de communication ont été créés pour inciter les collectivités adhérentes à Trivalis à mettre en place la tarification incitative sur leur territoire. Les collectivités mettant en place la tarification incitative reçoivent des « motions design », des petites vidéos que diffusent les collectivités lors de réunions publiques pour expliquer et exposer des solutions concrètes aux habitants. C'est le premier département de France en la matière, avec plus de 40 % du territoire couvert par la tarification incitative. Aujourd'hui, l'instauration de la tarification a permis une baisse d'au moins 30 voire 50 % de la quantité d'ordures ménagères résiduelles. L'objectif des élus est que 100 % du territoire d'ici 2020 soit à la tarification incitative ou engagé dans des études. Les communes littorales comme l'île d'Yeu ou celles adhérentes à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie font actuellement des études afin de diminuer la production de déchets.
- Tri de déchet Les emballages sont envoyés dans un centre de tri qui sépare les différents emballages des différentes résines afin de les envoyer vers des filières de recyclage. Par exemple, le carton est envoyé sur un site de transformation dans le Sud Vendée où il est revalorisé en boîtes à œufs.
- Les ordures ménagères collectées sont envoyées dans les usines de traitement mécano-biologique qui permettent d'extraire la matière organique des ordures ménagères, pour la transformer en compost qui sera utilisé pour enrichir le sol des agriculteurs locaux.
- Tous les déchets déposés en déchetterie ont vocation à trouver une seconde vie. Les déchets végétaux sont transformés en compost qui va servir à l'agriculture locale. Les autres déchets sont aussi revalorisés comme le carton, la ferraille, le verre qui sont envoyés vers des filières de recyclages qui ne sont pas forcément locales. Par exemple, la ferraille est envoyée vers d'autres départements.

Méthodes utilisées : Sensibilisation des collectivités et des habitants.

Actions à venir :

- Organiser des réunions avec la maison des communes et la fédération des travaux publics de Vendée pour introduire les matériaux du réemploi dans les marchés publics.

Partenaires :

- ADEME

Coût et financements :

Budget prévisionnel sur trois ans (2015-2018) pour les trois actions :

- Action programme de prévention : 450 000 €
- Animation du programme assurée par trois agents : 321 000 €
- Action de communication : 681 000 €

Budget de 2016 :

- La tarification incitative : 14 652,48 € HT

Contact :

M. Thomas POIRIER

Adjoint au responsable communication chargé de la prévention

thomas.poirier@trivalis.fr

Tel : 02 51 45 14 72

Démarche de la collectivité :

- Rapport DD
- ZDZG
- Charte de DD
- En partenariat avec la TRIA

